

Séance du Conseil du 30 juin 2025

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°119/2025

Décision modificative n° 1- budget annexe de l'assainissement, exercice 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire d'Agglomération de la Riviera Française, dûment convoqué le vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq dans la salle du conseil communautaire, 16 rue Villarey à MENTON (06500), sous la présidence de M. Yves JUHEL, Président.

M. Sébastien OLHARAN a été nommé Secrétaire de séance et procède à l'appel.

Etaient présents, pour les différentes communes :

<u>BEAUSOLEIL :</u>	M. Gérard SPINELLI (quitte la séance à 19h30 avant le vote de l'affaire n° 28) Mme Cindy GENOVESE, M. Alain DUCRUET, Mme Maïlys SALIVAS arrive à 17h45 avant le vote de l'affaire n°1), M. Nicolas SPINELLI excusé, Mme Danielle LISBONA excusée, M. Edouard-Jean CURTET (quitte la séance à 19h44 avant le vote de l'affaire n°29), M. Stéphane MANFREDI.
<u>BREIL-sur-ROYA :</u>	M. Sébastien OLHARAN
<u>LA BRIGUE :</u>	M. Daniel ALBERTI
<u>CASTELLAR :</u>	Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI
<u>CASTILLON :</u>	M. Olivier CHANTREAU excusé donne pouvoir à M. Jean-Jacques RAFFAELE
<u>FONTAN :</u>	M. Philippe OUDOT
<u>GORBIO :</u>	M. Fabrice PASTOR
<u>MENTON :</u>	M. Yves JUHEL, Mme Stéphanie JACQUOT absente, Mme Marinella GIARDINA excusée donne pouvoir à M. Yves JUHEL, Mme Floriane CAZAL, M. Dominique NICOLAÏ excusé donne pouvoir à M. Patrick CESARI, M. Mathieu MESSINA absent, M. Patrice NOVELLI, Mme Carmela CARTARRASA (quitte la séance à 18h43 avant le vote de l'affaire n°24) , M. Jean-Claude ALARCON excusé, Mme Isabelle ALMONTE, M. Eric FORMENTO absent, Mme Joanna GENOVESE excusée, M. Florent CHAMPION excusé donne pouvoir à M. Patrice NOVELLI, M. Anthony MALVAULT, Mme Sandra PAIRE, M. Cédric MONTEIRO excusé donne pouvoir à Mme Sandra PAIRE, Mme Martine CASERIO absente, M. Daniel ALLAVENA excusé donne pouvoir à Mme Floriane CAZAL.
<u>MOULINET :</u>	M. Guy BONVALLET
<u>ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN :</u>	M. Patrick CESARI, Mme Solange BERNARD, M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Patricia LORENZI, M. Christophe GLASSER excusé donne pouvoir à Mme Solange BERNARD, Mme Véronique BATONNIER, M. Ghislain POULAIN, M. Guillaume CONTESSE.
<u>SAINTE AGNES :</u>	M. Albert FILIPPI
<u>SAORGE :</u>	Mme Brigitte BRESC excusée donne pouvoir à M. Daniel ALBERTI
<u>SOSPEL :</u>	M. Jean-Mario LORENZI, Mme Martine FERRERO excusée donne pouvoir à M. Jean-Mario LORENZI
<u>TENDE :</u>	M. Jean-Pierre VASSALLO excusé
<u>LA TURBIE :</u>	M. Jean-Jacques RAFFAELE, Mme Brigitte ALBERTINI

Date d'affichage :

08 JUL. 2025

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA RIVIERA FRANCAISE

16 rue Villarey

06500 MENTON

Conseil communautaire du 30 septembre 2025

Délibération n° 119/2025

OBJET : Décision modificative n° 1

budget annexe de l'assainissement, exercice 2025

RAPPORTEUR : M. Jean-Mario LORENZI, Vice-Président

Le Conseil communautaire de la CARF, réuni en séance publique,

Après audition des commissions compétentes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5216-1 et suivants,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu l'arrêté préfectoral de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, en date du 27 septembre 2001, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, modifié,

Vu l'arrêté préfectoral de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, en date du 10 septembre 2020, portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M 49 applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable,

Vu la délibération n° 63/2025 du 9 avril 2025 approuvant le budget primitif 2025 du budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française,

Vu l'avis du bureau communautaire du 16 juin 2025,

Vu l'avis de la commission des finances du 16 juin 2025,

Considérant que le budget primitif de l'exercice 2025 du budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française a été approuvé par l'Assemblée Délibérante le 9 avril 2025,

Considérant que des ajustements de crédits sont devenus nécessaires au niveau des sections d'exploitation et d'investissement du budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, et sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Pour la section d'exploitation :

Chapitres / Comptes		Dépenses	Recettes
011	611 – sous-traitance générale	- 25.000,00 €	---
011	6228 – diverses rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires	+ 25.000,00 €	---
Total de la section d'exploitation =		0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250630-119-2025-DE
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

Considérant que ces ajustements de dépenses et recettes réelles concernent uniquement un complément de crédits afin d'assurer des analyses d'eau d'assainissement,

Pour la section d'investissement :

Chapitres - Opérations / Comptes		Dépenses	Recettes
23	2315 – immobilisations corporelles en cours / installations, matériel et outillage techniques	- 11.043,00 €	
20141	13111 – subventions d'équipement reçues / subvention de de l'Agence de l'Eau – opé « actions d'urgence Tempête Alex3	+ 11.043,00 €	
2024407	21532 – installations à caractère spécifique / réseaux d'assainissement - opé. « remplacement réseau eaux usées, avenue Reine Astrid à Menton »	+ 40.000,00 €	---
2024507	21532 – installations à caractère spécifique / réseaux d'assainissement - opé. « remplacement réseau eaux usées, rue Albert 1 ^{er} Menton »	+ 20.000,00 €	---
2024607	21532 – installations à caractère spécifique / réseaux d'assainissement - opé. « travaux de chemisage réseau eaux usées avenues République et Sarraïl à Castellar »	-85.000,00 €	---
2025207	2031 – frais d'études / opé. « mise en séparatif de la rue de la Marne à Menton »	+ 25.000,00 €	---
Total de la section d'investissement =		0,00 €	0,00 €

Considérant qu'un ajustement de crédits est nécessaire pour :

- le remboursement à l'Agence de l'Eau d'un trop-versé de subvention relative au rétablissement post-crues 2020 de la station d'épuration de Saorge (dossier OPSTEP06 Saorge / phase 1) pour 11.043 €, le montant définitif des travaux de l'opération étant inférieur au plan de financement initial,
- les 4 opérations d'investissement présentées dans le tableau ci-dessus en raison de travaux un peu plus importants que prévus pour 3 opérations et du décalage du début des travaux pour la 4^{ème} opération,

Considérant que des ajustements de crédits sont devenus nécessaires aussi bien en section d'exploitation qu'en section d'investissement du budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française,

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

A l'unanimité des votants

1 abstention : M. Guillaume CONTESSE

1°/ - APPROUVE la décision modificative n° 1 de l'exercice 2025 du budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française pour un montant total de zéro € (0 € en section d'exploitation et 0 € en section d'investissement), cas que présentée par chapitre et / ou opérations dans les tableaux ci-dessus

006-240600551-20250630-119-2025-DE
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

pour la section d'exploitation :

Chapitres / Comptes		Dépenses	Recettes
011	611 – sous-traitance générale	- 25.000,00 €	---
011	6228 – diverses rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires	+ 25.000,00 €	---
Total de la section d'exploitation =		0,00 €	+ 0,00 €

pour la section d'investissement :

Chapitres - Opérations / Comptes		Dépenses	Recettes
2024407	21532 – installations à caractère spécifique / réseaux d'assainissement - opé. « remplacement réseau eaux usées, avenue Reine Astrid à Menton »	+ 40.000,00 €	---
2024507	21532 – installations à caractère spécifique / réseaux d'assainissement - opé. « remplacement réseau eaux usées, rue Albert 1 ^{er} Menton »	+ 20.000,00 €	---
2024607	21532 – installations à caractère spécifique / réseaux d'assainissement - opé. « travaux de chemisage réseau eaux usées avenues République et Sarraill à Castellar »	-85.000,00 €	---
2025207	2031 – frais d'études / opé. « mise en séparatif de la rue de la Marne à Menton »	+ 25.000,00 €	---
Total de la section d'investissement =		0,00 €	0,00 €

2°/ - AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette décision modificative n° 1.

Le secrétaire de séance

Sébastien OLHARAN

Pour extrait conforme,

Le Président,



Yves JUHEL